

GÉRARDMER Politique

Révision du PLU : Gérardmer Patrimoine nature lance une pétition

L'initiative, engagée le 18 juillet dernier par les membres de ce collectif, a déjà recueilli plus de 28 000 signatures sur internet. L'association demande au maire et au préfet un « plan d'urgence » pour modifier au plus tôt le plan local d'urbanisme.

Batre le fer tant qu'il est chaud. C'est la volonté des membres de l'association Gérardmer Patrimoine nature. À peine le nouvel exécutif communal installé, à l'issue d'une campagne des Municipales qui a largement évoqué le thème de l'urbanisme, le collectif a décidé sans attendre de poursuivre sa démarche en faveur d'un changement du plan local d'urbanisme (PLU).

L'association, présidée par Anne Huart, est en effet à l'initiative d'une pétition en ligne, sur le site « mes opinions.com ». Pétition

qui s'adresse au maire de Gérardmer ainsi qu'au préfet des Vosges. Celle-ci demande aux deux responsables que soit « mis en place un plan d'urgence afin de modifier dans les mois qui viennent les règles de construction inadaptées et responsables de la densification que la ville connaît ». Et « que soit inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal l'organisation d'une consultation pour la préparation et le lancement rapide de ce plan d'urgence ».

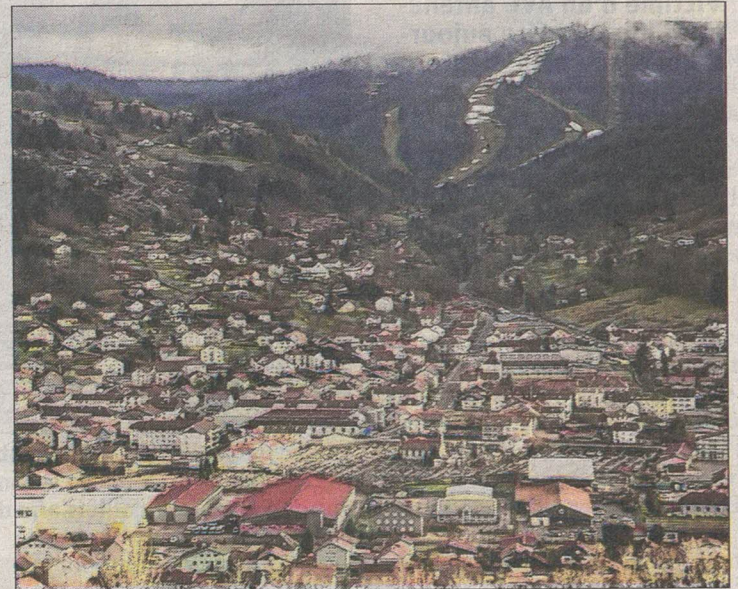
« Une procédure qui peut durer entre trois et quatre ans »

L'association fait la distinction entre la « modification » et la « révision » du plan local d'urbanisme (PLU), estimant que cette première procédure est plus rapide pour engager les modifications des règles dans un premier temps. Jacques Valentin et Anne Huart rappellent à cet égard que les trois listes se sont engagées lors de la campagne à revoir les

règles de l'urbanisme à Gérardmer.

Le conseil étant désormais installé, « allons-y », scandent les responsables de l'association qui ont choisi la voie de la pétition sur internet pour mesurer l'adhésion du public à leur démarche. « Nous avons recueilli plus de 28 000 signatures en dix jours », se réjouissent-ils. Des signatures qui proviennent de toute la France et même de... Montréal !

« Il est indispensable de lancer une procédure de révision du PLU pour mettre fin aux effets dévastateurs de la spéculation immobilière dont personne ne peut affirmer qu'elle profite à la majorité des Gérômois », jugent les pétitionnaires. « Avant d'initier cette procédure qui peut durer entre trois et quatre ans, il faut que la Ville adopte un plan d'urgence, sinon il sera trop tard ! D'autres communes confrontées à la même difficulté l'ont fait. C'est possible ! », estiment-ils, souhaitant « mettre la



Entre 1950 et 2020, les coteaux de Gérardmer se sont peuplés de constructions. Photo d'archives VM/Philippe BRIQUELEUR

ville sous le feu des projecteurs afin que soit enfin prise en compte l'urgence de modifier le PLU, pourtant jeune (2015), mais devenu trop permissif et inadapté

au regard de la réglementation nationale qui appelle à la densification », concluent les membres de l'association.

Philippe CUNY